

PLAISANCE

2019

A) Location annuelle (toutes taxes Comprises + 15.00 € SNSM)

	AVANT PORT	BERIGNY (PONTONS)	BERIGNY (QUAI)	MI-MAREE	PORT A SEC		PASSAGES		
	zones I & II	zones IV & V			annuel	mois	jour / day	sem. / week	mois (1)
0 à 4,99 m	1 117,17 €	718,96 €	443,87 €	1 009,96 €	1 020,00 €	254,95 €	16,60 €	99,60 €	398,26 €
5 à 5,99 m	1 331,48 €	854,84 €	529,59 €	1 202,83 €	1 035,00 €	254,95 €	16,60 €	99,60 €	398,26 €
6 à 6,99 m	1 645,20 €	1 049,82 €	655,08 €	1 485,18 €	1 035,00 €	254,95 €	16,60 €	99,60 €	398,26 €
7 à 7,99 m	1 988,02 €	1 274,29 €	792,21 €	1 793,72 €	1 035,00 €	254,95 €	21,00 €	126,20 €	504,87 €
8 à 8,99 m	2 359,56 €	1 499,45 €	940,82 €	2 128,10 €			25,50 €	152,70 €	610,90 €
9 à 9,99 m	2 752,61 €	1 754,12 €	1 098,04 €				31,00 €	185,80 €	743,07 €
10 à 10,99 m	3 187,13 €	2 022,91 €	1 271,85 €				32,60 €	195,90 €	783,60 €
11 à 11,99 m	3 644,56 €	2 311,94 €	1 454,82 €				38,60 €	231,90 €	927,51 €
12 à 12,99 m	4 187,49 €	2 653,04 €	1 672,00 €				39,20 €	235,40 €	941,61 €
13 à 13,99 m	4 901,32 €	3 102,31 €	1 957,53 €				45,80 €	275,00 €	1 099,92 €
14 à 14,99 m	5 615,07 €	3 551,27 €	2 243,03 €				50,40 €	302,30 €	1 209,17 €
15 à 15,99 m	6 328,89 €	4 000,20 €	2 528,55 €				53,00 €	217,90 €	1 271,44 €
par mètre supplémentaire	713,77 €	449,03 €	285,51 €				8,87 €	53,20 €	212,93 €

Multicoques: tarif ci-dessus x 1,5 (base annuelle ou passage)

Basse saison: du 1er novembre au 30 avril inclus, les tarifs "passages" sont réduits de 25%

(1) Tarif visiteur en bassin pour stationnement d'un bateau sans passager

B) Usage des appareils de levage et prestations annexes

Mise à terre et mise à l'eau des bateaux par mouvement et par demi-heure. Perception minimum pour moins de 3 tonnes.....	73,20 €
par tonne supplémentaire.....	21,35 €
Accès au terre-plein en voiture avec badge.....	30,00 €
Stationnement des bers et remorques pour bateaux jusqu'à 6 mètres.....	78,00 €
Stationnement des bers et remorques pour bateaux au delà 6 mètres.....	108,60 €
Stationnement des bateaux sur terre-plein: 50% du tarif Avant-port.....	
Utilisation de la cale de mise à l'eau (stationnement véhicule, accès sanitaire et eau sur terre-plein inclus).....	16,00 €
Dériveurs sur terre pleins (saison du 01/05 au 30/09).....	158,30 €
Dériveurs sur terre pleins (saison du 01/05 au 30/09 - membres SRF).....	100,75 €
Intervention du personnel du port (remorquage / pompage / lutte anti-pollution, etc.).....	54,54 €
Remplacement d'amarres par le personnel du port / amarre.....	15,00 €

C) Services annexes

Mise sur remorque.....	61,70 €
Mise sur remorque (clients port à sec).....	28,12 €
Laverie - Machine à laver 6 kg.....	6,00 €
Laverie - Machine à laver 8 kg.....	8,00 €
Laverie - Sèche linge.....	3,00 €

D) REVISION TARIFAIRE

Révision tarifaire. Les droits de port sont révisables tous les ans selon la formule approuvée en commission portuaire puis en conseil portuaire du 4 décembre 2018, à savoir:
 + 60% de variation de l'indice des prix à la consommation IPC entre juin N-1 et juin N,
 + 20% de variation de l'indice de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat IPEA entre le 2ème trimestre N-1 et le 2ème trimestre N,
 + 20% de variation de l'indice des travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes TP07b entre juin N-1 et juin N,
 publiés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques INSEE.

TARIF GRUTAGE BATEAUX DE PLAISANCE

poids du bateau	Hors Taxe	TVA	TTC
≤ 3 tonnes	61,00 €	12,20 €	73,20 €
4 tonnes	78,79 €	15,76 €	94,55 €
5 tonnes	96,58 €	19,32 €	115,90 €
6 tonnes	114,37 €	22,88 €	137,25 €
7 tonnes	132,16 €	26,44 €	158,60 €
8 tonnes	149,95 €	30,00 €	179,95 €
9 tonnes	167,74 €	33,56 €	201,30 €
10 tonnes	185,53 €	37,02 €	222,65 €
11 tonnes	203,32 €	40,68 €	244,00 €
12 tonnes	221,11 €	44,24 €	265,35 €
13 tonnes	238,90 €	47,80 €	286,70 €
14 tonnes	256,69 €	51,31 €	308,00 €
15 tonnes	274,48 €	54,92 €	329,40 €
16 tonnes	292,27 €	58,43 €	350,70 €
par tonne supplémentaire	8,90 €	1,78 €	10,68 €

tarif applicable du lundi au vendredi pendant les heures ouvrables

En dehors des heures ouvrables de semaine le tarif de grutage est majoré de 100%, majoration 150% le weekend end et jours fériés

Grutage pour raison de carénage

Un tarif spécial est offert pour les opérations de carénage sur la zone spécialisée. Pour les bateaux jusqu'à trois tonnes maximum et une remise à l'eau dans la vacation le même jour:

poids du bateau	Hors Taxe	TVA	TTC
≤ 3 tonnes	91,73 €	18,37 €	110,10 €

Conformément à la convention d'outillage Public du Port de Fécamp, le grutage, calage, mise sur remorque ou ber s'effectue sous la responsabilité du client, usager du port. Les grutages sont payables au comptant au moment de la prise de rendez vous et de l'émission du bon de commande. Toute facturation par le service de la comptabilité sera majorée de 9,32€ TTC de frais de gestion.